
Programme de Formation

AIPR Opérateur et passage de l'examen QCM

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.



Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents types de réseaux et leurs risques (aérien, souterrains, subaquatiques)
- Adapter sa technique de travaux selon la typologie du chantier
- Appliquer les mesures de prévention et d'arrêt



Description

Programme de formation

- Contexte de la réforme et de l'AIPR :
 - Réglementation
 - Responsabilités
 - Rôles et missions (les différents acteurs)
 - Les documents clés (Guide technique, DT, DICT, ATU, CR de Marquage...)
- Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement :
 - Caractéristiques des réseaux
 - Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant)
 - Classes de précision
 - Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...)
 - Repérage et précision de localisation
 - Règles de marquage – piquetage
- Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux :
 - Terrassement avec engins
 - Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
 - Travaux sans tranchée
 - Règles de précaution
- Sécurité et consignes en cas d'incident ou d'accident, cas pratiques réalisés durant la formation :
 - Lecture de plans
 - Repérage de réseaux
 - Marquage/ Piquetage
- Passage de l'examen QCM AIPR « Opérateur » sur ordinateur portable



Prérequis

Aucun pré requis, hormis lire, écrire et parler français.





Modalités pédagogiques

En présentiel



Moyens et supports pédagogiques

- Méthode pédagogique active, expérientielle.
- Mise en situation pratique via maquette réseaux.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation théorique à travers un QCM en fin de formation.
- L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.

- **Validité**

5 ans. Un certificat de réalisation sera remis en fin de formation, ainsi qu'une attestation de compétences AIPR OPERATEUR. A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation conforme au code du travail seront remis.